Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 8.22. — TELEPHONE

Tristes exploits de trois jeunes roubaisiens

Epilogue devant le Tribunal Correctionnel

Le 5 avril, Mme Deboscher, 25, rue Latroix, s'était rendue dans la soirée chez un boulanger de la rue Pierre-de-Roubaix. En entrant elle constatait la disparition d'un porte-monnaie contenant 1,100 francs, se décomposant comme suit : 800 francs en billets de banque ; 120 francs en pièces d'or et une obligation de la Ville de Paris-Métropolitain portant le n° 109,697.

Plainte fut déposée à M. Barthouil, commissaire de police, et une enquête fut ouverte.

Des perquisitions furent opérées et M. Barthouil apprit que depuis la disparition des économies de Mme Deboscher, trois jeunes gens de 16 à 18 ans s'étaient livrés à de folles dépenses. M. le commissaire fit mander à son bureau ces gamins. Ceux-ci déclarèrent se nommer : Albert Varlet (dit Bébert), âgé de 16 ans 1/2, marchand de petit bois cassé ; Pierre Fiérens, 17 ans, apprêteur, et Georges Ballard, 18 ans, journalier, demeurant tous trois rue de la Perche, fort Briet.

Adroitement interrogés, les trois jeunes gens passèrent des aveux.

Varlet raconta d'abord que le samedi 5 avril vers sept heures du soir, se promenant avec ses deux camarades sur le boulevard Gambetta, il avait trouvé, entre la rue du Bassin et la rue Pierre-de-Roubaix, le porte-monnaie de Mme Deboscher.

En possession de la somme, Varlet ne conserva que l'argent et jeta sous une baraque l'obligation. Puis s'adressant à ses camarades, il leur remit à chacun 120 francs.

Une noce carabinée fut alors décidée.

Le trio se rendit au bar « A l'Hirondelle », rue de l'Avocat, 2, tenu par Edouard Laplaud, âgé de 19 ans.

Dans le bar, on sabla le champagne en compagnie d'amis de rencontre et avant de quitter cet établissement, vers dix heures et demie du soir, on paya au patron du bar dix-sept bouteilles de champagne, à raison de 7 francs l'une. Puis Albert Varlet changea trois billets de banque de 100 francs contre de la monnaie.

Le trio se dirigea alors vers le restaurant Omar, rue Neuve, à Lille, où ils soupèrent. De là, les jeunes fêtards se rendirent au café « Filo », rue des Tanneurs, qui leur avait été recommandé avant leur départ de Roubaix.

Là, comme au bar de l'Hirondelle, à Roubaix, ils sablèrent le champagne en compagnie de femmes et ils reprenaient ensuite le train de 3 h. 20 du matin pour Roubaix.

A leur arrivée à Roubaix, ils se rendirent à nouveau au bar de l'Hirondelle, où les orgies recommencèrent jusqu'à six heures du matin. En reprenant la route de leurs demeures, ils entrèrent dans un estaminet de la rue de l'Epeule où ils firent la rencontre d'un nommé Montignies qui demanda de l'argent à Varlet. Ce dernier lui remit 33 sous.

A la suite d'une minutieuse instruction, M. Gobert renvoya devant le tribunal correctionnel les nommés Varlet, Fiérens et Ballard, sous l'inculpation de vol. Ils ont comparu à l'audience d'hier, ainsi que les cabaretiers Edouard Laplaud, 19 ans, et Rachilde Verriest, 18 ans, 2, rue de l'Avocat ; Louise Pouly, 26 ans, sans profession, et Germaine Lepoutre, 19 ans, soigneuse, inculpés de complicité de [illegible].

Les débats eurent lieu à huis clos. Après l'audition de M. Barthouil et de Mme Deboscher, M. le président procède à l'interrogatoire des prévenus. Tous sont mal notés. Naturellement, les complices nient les faits. M. Flach, substitut du procureur de la République, dans un court réquisitoire, demande de sévères condamnations.

Me Macquart avait la lourde charge de défendre Laplaud et la fille Verriest. Il le fit avec tout le talent qu'on lui connait et dans une habile plaidoirie l'éloquent défenseur demanda pour ses clients l'indulgence du tribunal.

L'affaire est mise en délibéré. Le jugement sera rendu le 31 mai.

Les Fêtes du Fontenoy

LE BILAN SE SOLDE PAR UN EXCÉDENT DE RECETTES
LES DISTRIBUTIONS DES PRIX

Le Comité des Fêtes du Fontenoy a tenu à liquider rapidement ses comptes et à prouver que s'il savait également gérer avec prudence et sagesse les fonds mis à sa disposition par la Municipalité et les souscripteurs.

Le Trésorier, au cours de la réunion du vendredi 23 courant a donné lecture du compte recettes et dépenses, puis il a proclamé le bilan qui s'établit comme suit :

Recettes : 6.384 fr. 60 ; Dépenses : 6.169,20. Excédent des recettes sur les dépenses : 215 fr. 40.

Aujourd'hui, dimanche 25, les membres du Comité porteront une gerbe de fleurs sur la tombe de leur regretté trésorier des Fêtes 1911 et 1912 : M. Ferrand Gras. Ce pèlerinage de l'amitié se fera le matin.

L'après-midi, à 3 heures, distributions des prix du Carnaval d'Eté, du concours d'étalages, décorations et illuminations et des prix du défilé.

Tous les prix en espèces seront à toucher chez le Trésorier, 27, rue Richard-Lenoir. Tous les prix en nature (diplômes, plaquettes artistiques, etc.) seront remis au siège du Comité, 127, rue Ricard-Lenoir.

Fabrique de Chapeaux et Casquettes

JEAN 21, rue de Lannoy ROUBAIX

FABRIQUE ET VEND LUI-MÊME

Le plus grand Choix de Chapeaux de paille et de Casquettes de tous genres, et le meilleur marché de la Région.

TENTATIVE INFRUCTUEUSE

M. Benet, commissaire de police du 5me arrondissement, a ouvert une enquête hier samedi sur une tentative de vol commise la nuit précédente au préjudice de Mme Vanelslander, née Jeanne Deweyndt, cabaretière, rue d'Antoingt, 2.

PLACE DU PROGRÈS

Une enquête est ouverte sur le projet de classement de la rue latérale au Sud-Ouest de la place du Progrès.

Ce projet sera déposé à la mairie pendant 15 jours, du 26 mai au 9 juin, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours, de 9 heures à 5 heures.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur, désigné à cet effet par le Préfet, recevra à la mairie pendant 3 jours, les 10, 11 et 12 juin, de 2 à 3 heures, les observations qui pourraient être formulées.

ALIÉNATION D'IMMEUBLE

Une enquête est ouverte, sur le projet d'aliéner au profit de la Congrégation des Filles de la Sagesse, sur la mise à prix de 36.000 francs, un immeuble situé à Roubaix, 52, rue de la Redoute.

DES VOLEURS ONT PASSÉ PAR LA !

Samedi matin, Mme Veuve Valentine Lorthioir, demeurant rue de Babylone, 4, a constaté la disparition de deux broches en doublé et brillants, de deux paires de boucles d'oreilles en doublé et de divers objets le tout valant une cinquantaine de francs.

La police enquête.

Crédit du Nord

Nous apprenons que des pourparlers en vue d'une fusion seraient engagés entre le Crédit du Nord et la Banque H. Devilder et Cie ; on connait la vieille réputation et la prospérité de cette maison de banque, fondée en 1867, qui est aujourd'hui au capital de 50 millions.

Il est hors de doute que l'appoint de ses affaires développera encore d'une façon considérable l'influence du Crédit du Nord, qui est déjà au tout premier rang des plus grandes banques régionales.

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES

Salle au 1er étage de la Mairie, entrée vers la Chambre de Commerce

La première séance de révision aura lieu aujourd'hui, Dimanche 25 Mai, de 9 à 11 heures du matin.

Les personnes qui ont été vaccinées au cours des précédentes séances, sont invitées à s'y présenter pour la vérification des résultats des opérations.

A LA BONNE COUPE
171, Grande-Rue, 171 — ROUBAIX
(Anciennement rue de Tourcoing)

Confections Ouvrières
Spécialité de Costumes toile bleue double teint
Blouses, Jupons, Bonneterie, Lingerie
MAISON DE CONFIANCE

VENGEANCE DE FEMME

La nommée Zoé Laethem, femme Empin, 22 ans, rattacheuse, demeurant boulevard de Metz, cour Saint-François, 2, ayant appelé chez elle un sieur Auguste Vanhauwaert, 25 ans, soigneur, demeurant à Wattrelos, rue Carnot, 228, l'a frappé d'un coup de couteau à la main gauche.

L'irascible Zoé aurait agi par vengeance et pour des raisons d'ordre tout à fait intime. Vanhauwaert a porté plainte.

LE BON COPAIN

Le sieur Henri-François Degeldère, 19 ans tisserand, demeurant rue Labruyère, 32, avait rendu visite à l'un de ses amis Charles Dilleman, 26 ans, journalier, rue de Tourcoing, 122 bis.

La femme de ce dernier partit chercher un pot de bière et quand elle revint, elle déposa sur un buffet son portemonnaie contenant 13 fr. 80.

Peu après, Degeldère feignit de se rappeler qu'il avait oublié un rendez-vous urgent et sortit précipitamment.

Après son départ, on constata que le portemonnaie avait disparu avec lui.

Informé, M. Benet, commissaire de police du 5me arrondissement, a ouvert une enquête à la suite de laquelle il a gratifié le tisserand d'un procès-verbal.

Chez les Peintres

UNE IMPORTANTE REUNION A LA BOURSE DU TRAVAIL

Hier samedi, à dix heures du matin, a eu lieu à la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, une importante réunion des ouvriers peintres et similaires syndiqués et non syndiqués, de Roubaix et environs.

Nous avons déjà parlé de l'éventualité d'une grève dans cette corporation et nous avons publié les revendications des intéressés.

Voici l'ordre du jour voté à l'issue de la réunion d'hier matin.

« Les ouvriers peintres et similaires de Roubaix et environs, réunis à la Bourse du Travail, le samedi 24 mai 1913, à dix heures du matin,

Après avoir pris connaissance de l'augmentation partielle accordée par un grand nombre de patrons à leurs ouvriers ;

S'engagent à intensifier plus que jamais la propagande auprès des camarades encore restés réfractaires à l'idée syndicale ;

Décident en outre de continuer l'agitation jusque complète obtention des revendications présentées par le syndicat ;

Se séparent au cri de : Vive l'organisation syndicale ! »

AVANT D'ACHETER UN VELO
Nous conseillons nos lecteurs de visiter les Magasins de la MAISON
DUSSART et ACCOU
RUE CORNEILLE
ROUBAIX
la plus ancienne et la plus importante Maison de la RÉGION

HYMÉNÉE

Samedi a été célébré à Lille le mariage de M. Jacques Barbotin architecte, fils de M. L.-J. Barbotin architecte, professeur à l'Ecole nationale des Arts Industriels de Roubaix, et de Mme née Devriendt, avec Mlle Madeleine Bole, fille de feu M. le docteur Emile Bole, médecin légiste à Roubaix, et de Mme née Rousselle.

LES CONCERTS D'ÉTÉ

Voici le programme du concert qui sera donné par la « Concordia Harmonie », aujourd'hui dimanche, de quatre heures et demie à six heures et demie du soir, au Parc de Barbieux.

1re partie. — 1. Aéroplane captif, danse nouvelle, Pams. — 2. Phèdre, ouverture, Massenet. — 3. Lakmé, sélection sur l'opéra, Léo Delibes. — 4. Marie-Cécile, polka pour clarinette, L. Petit.

2e partie. — 5. Kenilworth, cavatine pour trombone, Donizetti. — 6. Les Parques, grande symphonie de concours, V. Buot. — 7. Le Merle blanc, rondo-polka pour petite flûte, Damare.

Voici le programme du concert qui sera donné par la Fanfare du Nord-Touriste, aujourd'hui dimanche, de onze heures à une heure, à l'angle des rues de la Conférence et d'Alger :

1. Souci des Champs, grande marche cycliste, A. Minet. — 2. Jeanne d'Arc, ouverture, Z. Bajus. — 3. Branche d'aubépine, mazurka, Z. Bajus. — 4. Grande marche triomphale Fayat. — 5. Avec aplomb, allegro, A. Rammaert. — 6. Le Trouvère, opéra. — Verdi. — 7. Reine des Vagues, fantaisie, Blégier.

Cycles « LA FRANÇAISE »

La seule montée en véritables pièces « Diamant ». Toute machine ne portant pas la marque « LA FRANÇAISE » n'est qu'une grossière imitation de la pièce « DIAMANT ». Cycles Lapize et Marcelli, soudure autogène, 175 fr. MAISON DE CONFIANCE, la plus importante et la plus ancienne de la région.

JEAN MARCELLI 107, Rue de la Gare, ROUBAIX.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 24 mai 1913

Naissances. — Hubert Mesplomt, rue du Moulin, cour Pennel, 7 — Simone et Paule Deregnaucourt, rue de Bouvines, 84.

Publications de mariages. — Urbain Wolf, contremaître, rue Vaucanson, 51, et Valentine Sallmann, sans profession, à Tourcoing. — Léon Vandeputte, garçon boulanger, rue de Menin, cour Verhelle, 4, et Jeanne Dumortier, ourdisseuse, rue de la Barbe d'Or, 7.

Mariages. — Emile Tondreau, mécanicien, rue Philippe le Bon, 24, et Marie Vandersluggel, tailleuse, rue du Pile, 17. — Georges Martin, contremaître de filature, rue de Condé, 92, et Valentine Wattrelot, bobineuse, rue d'Aguesseau, 36. — Laurent Pinet, apprêteur, rue de Denain, cour Flamencourt, 16, et Marie Grousez, soigneuse, rue Rouget de l'Isle, 51. — Camille Lepoutre, apprêteur, rue de l'Espérance, 51, et Madeleine Dubois, doubleuse, rue de la Perche, cour Cornille, 11. — Léon Cabaye, tourneur en fer, boulevard de Strasbourg, 110, et Berthe Gallet, tisserande, rue du Duc, 10.

Décès. — Julio Watteeuw, 45 ans, sans profession, rue Watt, 35 bis. — Florentin Buyssens, 62 ans, sans profession, avenue Julien Lagache. — Marie Antonis, 63 ans, sans profession, avenue Julien Lagache. — Elise Mention, 15 ans, sans profession, avenue Julien Lagache.

Socialistes Roubaisiens !

Votre devoir est de vous inscrire à la Coopérative « La Paix » et de vous approvisionner à toutes les branches de son commerce, car en même temps qu'elle vous donne des marchandises de première qualité, elle est la seule à Roubaix qui vient en aide à ses membres en grève, laisse une quote-part à la propagande socialiste et soutient, moralement et pécuniairement votre Parti dans toutes les circonstances.

CROIX

DUCASSE DE LA RUE DU PROGRÈS. — Aujourd'hui dimanche et demain lundi, grande ducasse de la rue du Progrès. Les habitants sont autorisés à laisser jouer de la musique et danser sans avoir à payer la taxe.

LES COURSES DE TAUREAUX. — De grandes courses de taureaux, courses landaises et avec mise à mort, auront lieu dans le courant du mois prochain, au Vélodrome Roubaisien, nouveau boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing, sur le territoire de Croix.

ETAT-CIVIL DE CROIX. — Naissances. — [illegible] tienne Gervais, rue Lamartine, 17. — [illegible] Olga, rue de Lille, 20.

Décès. — Goethals Jules, 28 ans, rue Lamartine, 40.

SUCRE ABEILLE Le plus sucré

WATTRELOS

PARTI SOCIALISTE

L'assemblée générale de la section wattrelosienne du Parti Socialiste, aura lieu mardi 27 mai, à sept heures et demie du soir, salle de l'Idéal, Emile Raimbaut, rue Royale, au Petit Tourcoing.

L'ordre du jour étant très important, tous les membres des divers groupes sont priés d'être exacts. Présence de rigueur. [illegible]

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — La troisième et dernière séance réservée aux réclamations en matière de contributions aura lieu mardi 27 mai, de deux heures et demie à quatre heures, à la nouvelle mairie (bureau du Cadastre), où M. Mechal, contrôleur principal des Contributions, se tiendra à la disposition des contribuables.

Les demandes en décharge ou réduction qui ne seront pas présentées ce jour-là ne pourront plus être reçues à la mairie ; elles devront être adressées à M. le Préfet du Nord avant le 13 juillet prochain, date de l'expiration du délai de trois mois accordé pour les réclamations.

ACCIDENT DE VELO. — Un jeune enfant de sept ans, Robert Bossut, dont les parents demeurent rue du Mont-à-Leux, 16, a été renversé par un vélo, vendredi soir, vers six heures et demie. Le vélocipédiste, au lieu de s'arrêter et de relever sa victime, a pris la fuite.

Le petit Bossut a été transporté chez ses parents, où on a dû l'aliter. On craint des lésions graves.

La police recherche l'imprudent vélocipédiste.

SUR LE TROTTOIR. — Procès-verbal a été dressé à un boucher de Roubaix, Jérôme Sticker, pour avoir circulé à vélo sur un trottoir interdit.

BRIS DE CLOTURE. — Après enquête, le commissaire de police a dressé procès-verbal à Elodie Balcaen, 46 ans, demeurant rangée Breller, qui a commis un délit de bris de clôture à Mouscron.

VACCINATION. — La quatrième séance de vaccinations gratuites aura lieu à l'ancienne mairie (salle de l'étage), le lundi 27 mai, de trois à quatre heures du soir.

Sont soumis à la vaccination obligatoire, tous les enfants nés en 1912 et en 1901 et les personnes nées en 1893.

L'examen des résultats se fera huit jours après chaque séance.

A LA MAIRIE. — Le conseil municipal de Wattrelos se réunira le jeudi 29 mai, à huit heures du soir. Voici l'ordre du jour de cette réunion :

1. Nomination d'un secrétaire.
2. Communications diverses.
3. Organisation d'un service municipal de Consultations de nourrissons.
4. Inspection médicale des écoles : création.
5. Bureau de Postes : heures supplémentaires d'ouverture.
6. Société mutuelle fraternelle du 43e d'infanterie ; demande de subvention.
7. Fête des Ecoles laïques ; subvention.
8. Voirie ; restauration de la rue Magenta.
9. Voirie : Règlement des terrains Leclercq-Dupire et Lecomte-Florin, rue Traversière.
10. Voirie ; règlement du terrain Hennion, rue Traversière.
11. Bureau de Bienfaisance : compte du receveur pour l'exercice 1912.
12. Bureau de Bienfaisance : compte administratif de l'exercice 1912.
13. Bureau de bienfaisance : budget additionnel pour 1913.
14. Hospices : compte de gestion du receveur pour l'exercice 1912.
15. Hospices : compte administratif de l'exercice 1912.
16. Hospices : budget additionnel pour 1913.
17. Ville : compte de gestion présenté par le receveur municipal pour l'exercice 1912.
18. Ville : compte administratif présenté par le maire pour l'exercice 1912.
19. Ville : budget additionnel pour 1913.
20. Jubilé des époux Boulanger-Duvillers, allocation.
21. Braderie du Moulin : demande de subside.
22. Renaissance Chorale : fête anniversaire : demande de subvention.
23. Vacations au commissaire de police pour exhumations, réinhumations et translations de corps : modification du tarif.
24. Frais de bureau du commissaire de police : suppression.

Huis clos. — A. Liquidation de la pension de retraite de Mme Dulermont.

B. Assistance obligatoire : décompte des ressources d'un hospitalisé.

C. Assistance obligatoire : examen des nouvelles demandes reçues pendant le 1er trimestre 1913.

SAVON des PRINCES du CONGO
Méfiez-vous des imitations V. VAISSIER.

WASQUEHAL

UN ENTERREMENT CIVIL. — Nous adressons nos sincères condoléances au citoyen Loth, dont la femme, Clémence Destombes, âgée de 63 ans, est décédée samedi après-midi.

Les funérailles de la citoyenne Destombes auront lieu civilement, demain lundi, à trois heures précises. Le rendez-vous se fera à la maison mortuaire, 19, rue Voltaire, hameau du Triez, à Wasquehal.

Tous les socialistes et libres-penseurs sont invités à y assister. Ceux qui n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ETAT-CIVIL DE WASQUEHAL. — *Publications de mariages.* — Clément Lecœuvre, employé de commerce, à Flers-Lille, et Pauline Carpentier, mécanicienne à Wasquehal. — Achille Briffeuil, chef d'équipe à Wasquehal et Hélène Corbet, soigneuse à Wasquehal.

LANNOY

A la S. R. C. P.

CONFÉRENCE-CONCERT D'INAUGURATION DE LA SECTION LANNOYENNE

Nous avons annoncé en son temps la constitution, à Lannoy, d'une section de la Société Républicaine des Conférences Populaires, dont le délégué est notre excellent ami, M. Louis Décaudin.

L'inauguration de cette section avait lieu dimanche dernier dans la vaste salle de l'Hôtel de Ville, où une assistance nombreuse et distinguée suivit avec intérêt et plaisir la conférence de Me Macquart, et le concert, dont le programme fut un véritable régal artistique.

LA RÉUNION

M. Flipo, l'aimable receveur des contributions indirectes de Lannoy, présidait, ayant comme assesseurs MM. Jean Desprets, adjoint au maire d'Hem, et Samuel Dujardin, adjoint au maire de Lannoy.

Dans l'auditoire, quelques charmantes dames ; M. Joly, maire de Lannoy ; un grand nombre de militants républicains de Lannoy, Lys, Leers, Sailly, Hem, etc.

M. Flipo prononce une allocution très applaudie, dans laquelle il remercie ceux qui coopérèrent à la constitution de la section qu'on inaugure. M. Flipo remercie l'assistance, qu'il n'espérait pas voir si nombreuse, et présente en termes élogieux Me Macquart, avocat au barreau de Lille, qu'il remercie d'avoir bien voulu accepter de venir traiter à Lannoy l'intéressant sujet « Le rôle social de l'Ecole ».

La parole est donnée à Me Macquart pour

LA CONFÉRENCE

Me Macquart dit que c'est avec plaisir qu'il a répondu à l'invitation des organisateurs et explique le but poursuivi par la Société républicaine des Conférences populaires.

Nous ne faisons pas de politique, dit-il ; nous laissons à chacun sa liberté de penser et d'agir librement ; nous ne sommes ni des sectaires, ni des haineux ; nous nous contentons de travailler de toutes nos forces, de toute notre âme démocratique à l'éducation du peuple, dont nous sommes, que nous aimons et que nous voulons toujours plus conscient de ses devoirs et de ses droits, par la pratique et le plein épanouissement de la devise : Liberté, Egalité, Fraternité.

Nous laissons au peuple la liberté de croire ou de ne pas croire, mieux encore, nous voulons pour lui cette liberté de conscience qui lui est malheureusement trop contestée encore, nous entendons que le peuple soit souverain, et cette souveraineté, le peuple l'obtiendra par l'Ecole.

Le conférencier aborde alors son sujet. C'est de l'Ecole publique, et partant neutre, qu'il parlera.

De l'autre, quelquefois publique, mais dont la gratuité coûte trop cher à la dignité de ceux qu'on oblige à y aller, de l'autre, qui dit qu'hors la religion il n'y a pas de salut, qui ne fait que prôner la résignation et l'amour [illegible] pas question.

L'école neutre [illegible] toutes les religions [illegible] les froisse [illegible] ble de réaliser l'unité nationale. Elle admet la libre discussion, ne recherche que la vérité et n'enseigne que ce qu'elle peut démontrer et prouver par des faits ou [illegible] ment irréfutables.

L'Ecole nationale [illegible] ligion [illegible] de [illegible] se manifeste sur cette terre [illegible] rale, guidée par le seul [illegible] l'école nationale répond par la pratique de la fraternité humaine.

Il faut aimer : c'est un besoin commun aux hommes ; seul a le droit d'aimer en haut celui qui aime en bas, de cet amour d'autant plus noble qu'il est désintéressé. Faire le bien pour l'amour du bien, voilà la seule vraie morale.

L'école publique laïque, gratuite et obligatoire ne dit pas au peuple : « Souffre en silence ! »

Nul n'a le droit d'attenter au cerveau de l'enfant. C'est pourquoi l'école nationale est le temple élevé au dieu « Equité, Vérité et Justice », c'est pourquoi elle travaille à la libération du peuple par son affranchissement intellectuel, car dans une démocratie, où chacun récolte selon son mérite, seule l'intelligence doit gouverner.

Me Macquart, vigoureusement et fréquemment applaudi, parle ensuite de la République, œuvre humaine et par conséquent imparfaite. Est-ce à dire qu'il ne faille pas l'aimer ? Non, au contraire, elle est digne du peuple qui ne peut l'en séparer et se doit à lui-même de la rendre chaque jour meilleure.

L'orateur, vibrant, enthousiaste, termine en faisant appel à toutes les forces républicaines en faveur de la République.

Moins on marche la tête basse, moins on reçoit de coups, dit-il ; relevons donc la tête, et en avant !

Une triple salve d'applaudissements salue la péroraison de cette magnifique conférence et une ovation est faite au conférencier à sa descente de la tribune.

M. Flipo remercie en termes chaleureux l'orateur, salué d'une nouvelle ovation.

Un petit entr'acte, le temps de se rafraîchir, et on recommence.

LE CONCERT

Nous devons ici complimenter très sincèrement les organisateurs, qui furent, on ne peut plus heureux dans le choix des artistes.

Mme Bouche-Wante, professeur au Conservatoire de Roubaix, tint le piano avec infiniment de distinction.

Mlle Blanche Desplanque, 1er prix du Conservatoire de Roubaix, fit passer un frisson dans l'auditoire par l'expression, tour à tour [illegible] et vibrante d'une méditation pour [illegible] rendue de façon impeccable.

MM. Raymond Meurisse et Arthur Sequin [illegible] une large part de succès et M. Renard [illegible] l'assistance qui ne se fatiguait pas [illegible].

[illegible] programme, composé de la meilleure [illegible] fut très goûté des invités, qui se retirèrent [illegible], se promettant de revenir bien plus nombreux encore et remerciant chaleureusement MM. Flipo et Décaudin, nos bons amis, que nous félicitons ici pour le brillant succès de leur louable initiative.

Inutile de dire que c'est par une vibrante « Marseillaise » que se termina cette réunion [illegible] conserveront le meilleur souvenir.

SUR LA TOMBE D'UN DÉMOCRATE

Une belle et réconfortante manifestation

Une heure avant la conférence-concert, dont nous venons de rendre compte, eut lieu au cimetière de Lannoy, sur la tombe du bon citoyen que fut Liévin Henno, une réconfortante manifestation qui, comme les funérailles de notre ami, fut grandiose dans sa simplicité.

Les intimes de Liévin s'étaient donné rendez-vous ; au nombre d'une centaine, ils se trouvèrent réunis autour du monument pieusement élevé à la mémoire du cher défunt par sa famille.

Le premier, M. Samuel Dujardin, prit la parole, et, en termes émus, adressa à la mémoire du bon militant le salut des républicains.

Ce qu'il fallait dire de celui qui n'est plus, il l'a été au moment où la population tout entière, attristée, recueillie, rendait à la terre la dépouille mortelle de celui qui l'avait tant aimée.

Aujourd'hui, il suffit d'approcher la tombe pour revivre le passé, ses luttes, ses victoires, ses défaites, ses enseignements et y puiser de nouvelles forces et plus d'énergie, ardemment mises au service de l'idéal démocratique dont Liévin Henno fut toujours le fidèle serviteur.

Et c'est pour répondre au désir suprême de celui qui n'est plus qu'en terminant, M. Dujardin fait appel à l'union des forces vives de la démocratie pour la République.

A son tour, M. Victor Joly prend la parole et, dans une improvisation qui fait une grande impression sur l'assistance, il rappelle la douleur que causa chez les amis de l'école et des œuvres post-scolaires publiques, le décès de Liévin Henno dont le dévouement était sans limite à l'endroit des œuvres laïques.

M. Victor Joly rappelle qu'à l'heure où il parle, s'ouvre le grand concours annuel de tir de l'Amicale.

Au nom des organisations de ce concours, il décerne au défunt le 1er prix en reconnaissance des services rendus.

Une superbe plaque de marbre et une magnifique gerbe de fleurs sont déposées sur la tombe de l'ami Liévin.

Les larmes difficilement retenues coulent sur tous les visages et l'émotion est à son comble lorsque le défilé commence devant le monument et la famille, qui se trouvait groupée auprès.

L'assistance se retire lentement, saluant au passage les tombes amies des Julien Mendisse, des Arthur Braco et de tant d'autres dont le souvenir ne périra jamais, de même que ne s'éteint jamais la foi républicaine de la grande armée des démocrates.

MORT SUBITE. — Mlle Rosalie Lelong, septuagénaire, demeurant à Hem-Beaumont, est morte hier matin, terrassée par une affection cardiaque.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Désiré Gallet, 70 ans, tisserand chez Edouard Flament, s'est le poignet droit blessé par un coup de navette. 15 jours de repos.

HEM

FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE RADICALE ET RADICALE-SOCIALISTE DU CANTON DE LANNOY. — SECTION D'HEM. — LA RÉUNION D'AUJOURD'HUI

C'est aujourd'hui dimanche [illegible] res et demie du soir [illegible] réunion générale trimestrielle [illegible] de la Fédération R. R. et R. S. du canton de Lannoy.

Nos amis ont reçu [illegible] leur président, M. Delecroix, ancien député. A cette invitation [illegible] avec empressement, afin que la [illegible] d'aujourd'hui soit bien la grande manifestation républicaine que les organisateurs désirent, quelle soit et qu'elle sera [illegible] d'ardents militants républicains attachés à leur parti [illegible] grand, plus uni et plus prospère.

On a souvent dit que [illegible] question de vitalité. Les militants républicains de notre commune ont tout simplement voulu un parti d'abord et ils l'eurent [illegible] tous les bons démocrates, un parti puissant, et ce parti groupe maintenant [illegible] les bons soldats de la démocratie, ils veulent aussi la victoire et il n'est pas inutile de rappeler quel [illegible] un — leurs efforts persévérants.

Cette ferme volonté qui caractérise les hommes d'action [illegible]

[illegible]

Ceux qui ne mènent pas au peuple, l'ont avec eux [illegible] le peuple, [illegible] sa grandeur [illegible]

[illegible]

C'est pourquoi le parti de la démocratie [illegible]

[illegible]

ne fut réussite.

[illegible]

ACCIDENTS DU TRAVAIL

— Chez J.-L. Leclercq, fabricants, rue du Touquet, Henri Declercq, 16 ans, employé, ayant glissé d'une échelle, est tombé sur le mur de la cave. Fracture de la 7e côte droite. 20 jours.

— Chez Lepoutre-Six, négociant en charbons, rue de l'Ouest, à Roubaix, Rambour Gustave, 43 ans, charbonnier, en transportant un sac de charbon, a fait une chute d'une planche de roulage sur laquelle il marchait. Contusions et plaies au coude et genou gauches, entorse et plaie poignet gauche 20 jours.

— Chez Alexandre Joire, filateur, rue de la Lithe, Bossuyt Célestin, 23 ans, débourreur, s'est blessé au pied droit, en soulevant une balle. Contusion du pied droit, entorse tibio-tarsienne. 15 jours.

— Chez Binet, peignage de la Tossée, rue de Roubaix, Watteau J.-B., 19 ans, ouvrier de préparation, en levant un morceau de laine, plaie contuse phalangette du médius droit. 15 jours.

— Chez Paul Desmettre, laveur, rue de la Belle-Vue, Lorthiois Jules, 46 ans, trieur, en maniant une balle de laine, s'est fait une entorse. 3 semaines.

MOUVEMENT DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE

Voici le mouvement de la population étrangère du 18 au 24 mai 1913 :

Arrivées : hommes 12, femmes 11, enfants 3.
Départs : hommes 2, femmes 4, enfant 1.

CONDITIONNEMENT

Mouvement journalier du 22 mai 1913 : Laine peignée 70.812 kilos. — Laine filée 32.833 kilos. — Blousses et laines diverses 43.576 kilos. — Cotons, jutes, etc. 19.383 kilos. — Total 175.604 kilos.

Mouvement journalier du 23 mai 1913 : Laine peignée 74.071 kilos. — Laine filée 41.195 kilos. — Blousses et laines diverses 51.319 kilos. — Cotons, jutes, etc. 22.926 kilos. — Total 169.511 kilos.

CONCERTS PUBLICS

L'Harmonie « La Fraternelle » et l'Orphéon « Les Trouvères », exécuteront le jeudi 29 mai 1913, à 8 heures et demie du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants :

L'Harmonie « La Fraternelle » : — 1. D'Artagnan, marche, G. Allier. — 2. Poupée de Nuremberg, ouverture, A. Adam.

L'Orphéon « Les Trouvères » : — 3. La Violette, L. Paillard. — 4. Minuit, Katto.

L'Harmonie « La Fraternelle » : — 5. Marche triomphale du Centenaire, L. Montagne. — 6. Carmen, fantaisie, G. Bizet.

— L'Harmonie de Blanc-Seau exécutera le mercredi 28 mai, à 8 heures 3/4 du soir, sur le kiosque de la place du Blanc-Seau, les morceaux suivants :

1. [illegible]. — 2. Ouverture [illegible]. — 3. La Reine des [illegible], Confidences, gavotte, [illegible]. — 5. L'Abeille d'Or (Mailloubeud). — [illegible], polka pour piston, Rochi. — Soliste : M. [illegible].

Sucre Delerue
EST LE MEILLEUR ET LE PLUS PUR !

DOUAI

CHUTE DE CHEVAL

[illegible], 21 ans, canonnier au [illegible] d'artillerie, [illegible] batterie, passait [illegible] boulevard Vauban, quand sa monture [illegible], le désarçonna, et [illegible].

[illegible] fut fortement contusionné [illegible] se relever et regagner [illegible].

[illegible] s'emballa et, après [illegible] gagné le boulevard [illegible] rentra à la caserne sans [illegible].

[illegible] à l'infirmerie. Son [illegible] grave.

VOL A LA FOSSE NUMÉRO 5

[illegible] présentait l'autre jour à [illegible] de la Compagnie des mines de [illegible], à Dorignies, et demandait [illegible].

Après [illegible] des ouvriers, l'homme, qui flânait sur le carreau de la fosse, pénétra dans la salle de bains et déroba les effets du mineur Simon, plus un porte-monnaie contenant une somme, d'ailleurs minime.

Dans la poche du veston du mineur Javet il enleva un portemonnaie contenant 20 fr. 65, puis disparut.

La gendarmerie le recherche activement.

ARRESTATION

En vertu d'un extrait de jugement du tribunal [illegible], la gendarmerie a [illegible] d'arrestation [illegible] demeurant rue de la Cassette, qui fut [illegible] pour [illegible].

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

FLINES-LEZ-RACHES

UNE GALE DE FEMME. — M. [illegible] Alfred, [illegible], porteur au Port-de-Scarpe, a porté plainte contre la femme [illegible] Angélique, qui lui a porté un coup de gaffe à la jambe droite et a en outre frappé [illegible].

La gendarmerie a ouvert une enquête.

SIN-LE-NOBLE

Fin de la grève des Polonais

Nous avons relaté dans quelles circonstances 167 ouvriers polonais travaillant à la fosse Desmarais avaient quitté le travail.

Les Polonais, qui voulaient une augmentation de salaire, ont repris le travail samedi matin sans avoir rien obtenu.

La plus grande partie de ces ouvriers étrangers ne sont, d'ailleurs, pas syndiqués.

FLERS-EN-ESCREBIEUX

COUPS DE COUTEAU

Gustave Vandenhende, 42 ans, forgeron, était entré à l'auberge Fouache, où se trouvait le mineur Saidani, âgé de 20 ans. Saidani vint à sa rencontre et lui tendit la main puis, brusquement, sans provocation, il lui porta deux coups de couteau à la gorge. Le patron de l'établissement se jeta sur l'énergumène et le désarma.

Les blessures de M. Vandenhende sont légères.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

TILLOY

AMATEUR DE FLEURS. — M. Pierre Couvez a porté plainte contre la femme Waroquier Marie, qui a enlevé dans son jardin des fleurs valant une trentaine de francs.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

AUBY

INCENDIE. — Un incendie s'est déclaré, vers 5 heures du matin, chez M. Leclercq Charlemagne, 24, cité de la Justice, à Auby.

Grâce au sang-froid de M. Leclercq, le fléau fut rapidement circonscrit, et quand les secours arrivèrent le feu était éteint.

Les dégâts sont peu importants.

VALENCIENNES

AU FEU

Pour se venger de son ami, Remy Nourrisson, colporteur, la femme Antoinette Peltier brûla des brochures que celui-ci vend.

La femme Peltier ayant jeté sur le parquet ces brochures enflammées, faillit provoquer un incendie.

Effrayé, M. Nourrisson appela au secours. Mlle Elodie Pavot, fille du cabaretier, chez qui le couple occupe une chambre, se rendit à ces appels avec plusieurs colocataires et éteignit le feu.

DANS L'AVIATION

M. Léon Dubled, président du Club d'Aviation, vient d'adresser à M. le maire sa démission de vice-président du comité local de l'aviation militaire.

Gazette Tourquennoise

TOUJOURS LES VOLS DE VÉLOS

Un voyageur de commerce avait mis sa bicyclette à la porte de la maison Adam, marchand de laine, rue des Anges, vers trois heures de l'après-midi. Tandis que le représentant faisait ses offres de service, un individu aux aguets, en profita pour lui subtiliser sa bécane.

Lorsque M. Emile Londet, le voyageur en question, demeurant rue Lordan, à Wattrelos, sortit, il ne put que constater qu'un individu, monté sur sa machine, filait à toute vitesse par la rue Fidèle Lehoucq. Il suivit sa trace par les rues l'Auduerte, du Midi, mais bientôt il le perdit de vue.

Le volé ne put que déposer une plainte à M. Anthès, commissaire du 1er arrondissement, qui a ouvert une enquête.

UN IMPORTANT VOL AU CAMION

Pendant l'absence de M. Marcel Desbonnet, domestique au service de la Compagnie des chemins de fer du Nord, qui était occupé à faire une livraison de marchandises chez M. Lepoutre, boulanger pâtissier, rue de Paris, 4, le 22 mai, vers trois heures de l'après-midi, un ou plusieurs individus ont profité de son absence pour lui enlever six enveloppes de vélo Continental, une paire de rouges, deux chambres à air grises, six chambres à air extra-rouge, quatre chambres à air ordinaire rouge, le tout estimé 200 francs.

Le domestique ne put que déposer une plainte à M. Anthès, qui a ouvert aussitôt une enquête et n'a jusqu'ici trouvé aucune piste sérieuse.

LA BROUETTE A LA MER

Un grand concours de chiens de défense aura lieu le 15 juin, au siège du Club « Le Chien de Défense », rue de la Croix-Rouge, 225, à Tourcoing, au profit des enfants malingres que l'œuvre de la Brouette enverra à la mer pendant un mois, au moment des vacances. De nombreux prix seront offerts et nous sommes certains d'avance que beaucoup d'amis prendront part à ce concours. Nous ne pouvons que féliciter les organisateurs.

RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez Lepers-Duduve, filateur, rue des Piats, Louis Delforterie, 21 ans, rattacheur, a heurté le pouce contre le cylindre de son métier. Entorse du pouce droit. 15 jours.

— Chez Jean Delahousse, constructeur, rue Verte, Maerte Victor, 33 ans, ajusteur, en descendant d'un échafaudage, a manqué le pied et s'est fait une entorse à la face dorsale du pied droit. 15 jours.

— Chez A. et P. Pollet, peigneurs, rue de Dunkerque, Destriez Camille, 19 ans, homme de peine, est tombé en dépliant des balles de laines. Contusion des trois dernières côtes gauches et déchirure musculaire de la région lombaire. 15 jours.